



Glossaire des métiers

Agent d'accueil L'agent d'accueil renseigne le public, assure les ventes en billetterie et fait en sorte que les groupes comme les visiteurs individuels soient accueillis dans les meilleures conditions. Ce métier requiert une bonne connaissance des œuvres, de la programmation culturelle et du fonctionnement du musée, la maîtrise de langues étrangères, le sens du contact et une aptitude au travail en équipe.

Agent de surveillance L'agent de surveillance a pour mission, dans les salles du musée, de veiller à la sécurité des œuvres et des visiteurs. Au niveau du poste de contrôle (PC) il gère les systèmes de détection intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès du musée sans oublier la détection incendie.

Communication L'agent du service communication est chargé de la communication de l'actualité du musée. Il est en contact avec la presse, il réserve des espaces d'affichage et de communication dans l'espace public et il est souvent chargé du suivi éditorial des catalogues d'exposition.

Conservateur Le conservateur de musée exerce des fonctions scientifiques de haut niveau mais également administratives. Il est responsable de l'enrichissement, de la conservation, de l'étude, de la mise en valeur et de la diffusion des collections dont il a la charge. Il peut être le « commissaire d'exposition » des expositions temporaires organisées par le musée.

Documentaliste Le documentaliste constitue et enrichit les fonds documentaires, met en place et perfectionne les nouveaux outils documentaires, diffuse les connaissances scientifiques, assiste les conservateurs dans leur fonction de gestion des collections.

Médiateur, animateur, guide Le médiateur est chargé de la conception, de la programmation et de la mise en œuvre des activités régulières (animations, ateliers, visites, conférences...), des activités occasionnelles (animations spécifiques autour d'un événement) tout comme de la rédaction de documents d'aide à la visite.

Personnel administratif Le personnel administratif est chargé de la coordination administrative de l'ensemble des activités relatives au secrétariat, au personnel, au budget, aux relations avec les prestataires extérieurs, fournisseurs divers, institutions etc.

Pôle Multimédia L'agent du pôle multimédia a en charge la conception et l'actualisation des outils de communication multimédia : le site internet du musée, les audioguides, les supports mobiles multimédia (Ipod Touch). Il actualise également la base de données illustrée qui rassemble les informations concernant toutes les œuvres conservées au musée.

Régisseur Le régisseur des collections est chargé de la préparation juridique, administrative et technique des mouvements (déplacement) d'œuvres, de l'organisation des convoiements, de la gestion des assurances, des transports, des contrats de prêt, des constats d'état...

Restaurateur Le restaurateur a pour mission d'améliorer la conservation et la compréhension des œuvres des collections d'un musée. Un restaurateur est rarement attaché à un seul musée et il s'agit le plus souvent d'une fonction indépendante. Il est aussi amené à restaurer des œuvres (peinture, sculpture, œuvres graphiques).

Service des expositions L'agent du service des expositions travaille en équipe pour mettre en œuvre le projet d'exposition temporaire conçu par le conservateur et/ou le commissaire d'exposition. Ses missions vont des demandes de prêts des œuvres aux autres musées ou aux collectionneurs privés, jusqu'à la rédaction de textes accompagnant l'exposition. Il est également chargé du suivi de la signalétique, du catalogue de l'exposition ainsi que de la muséographie.